

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Activités d'intégration professionnelle (Partie I)</b>
<b>Section(s)</b>	- (14 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Valérie MUSEUR	180	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 1</b>	120h	
<b>Stages pédagogiques - Partie 1</b>	60h	

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 1</b> : 120h d'AIP
<b>Stages pédagogiques - Partie 1</b> : 60h d'AIP

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Ateliers de formation professionnelle - Partie 1</b> : Français
<b>Stages pédagogiques - Partie 1</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Nihil

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions</li> <li>◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques</li> </ul> </li> <li>• Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover</li> </ul>

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
  - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à réguler les processus d'enseignement et la pratique à contextualiser les contenus théoriques c'est-à-dire développer des capacités didactiques pertinentes en y intégrant l'usage judicieux des TIC.

### Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

1. Outils de référence (socles et programme).
2. Sensibilisation à différentes pédagogies répondant aux besoins des apprenants.
3. Préparation d'activités d'apprentissage mettant en oeuvre un ensemble de méthodes adaptées à l'enseignement fondamental et à la didactique des disciplines
4. Préparation d'outils didactiques en vue de les expérimenter en stage

### Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

Les stages en situation réelle sont organisés dans les trois années d'études. En première année, ils consistent en activités d'observation participante, en accompagnant le maître de stage. Ils peuvent amener progressivement l'étudiant, en étroite collaboration avec le maître de stage, à prendre en charge une classe.

Activités d'articulation « théorie et pratique » dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement, et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

### Méthodes d'enseignement

**Ateliers de formation professionnelle - Partie 1** : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

**Stages pédagogiques - Partie 1** : apprentissage in situ

### Supports

**Ateliers de formation professionnelle - Partie 1** : syllabus, notes de cours

**Stages pédagogiques - Partie 1** : notes de cours, porte-documents

### Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

Bibliographie de référence en fonction des disciplines travaillées.

Référentiels du Tronc Commun

Code de l'Enseignement

Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents, 2001.

Porte-documents de l'étudiant de BA1PP.

Caron J. (1994), « Quand revient septembre... guide sur la gestion de la classe participative » (2 tomes), Québec, Chenelière.

Degallaix et Meurice (2002), « Construire des apprentissages au quotidien », Outils pour enseigner, De boeck.

Hourst B. (2013), « Au bon plaisir d'apprendre. (Re)trouver la faculté d'apprendre avec le sourire. », InterEditions (2ème édition).

Muller F. (2008), « Manuel de survie à l'usage de l'enseignant (même débutant) », L'Étudiant.

### Ressources bibliographiques de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

FWB, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (2013), Socles de compétences – Enseignement fondamental et premier degré de l'Enseignement secondaire, Bruxelles

FWB, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (2009), Programme des Etudes- Volumes 1 et 2, Bruxelles

Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement

secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (2001)

Dossier de l'étudiant et contrat AIP

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p>Évaluation continue 100% (non remédiable en 2e session)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Evaluation continue, collégiale, intégrée qui repose sur la validation des acquis d'apprentissage. A termes, l'équipe pédagogique se prononce quant à la certification des compétences visées pour l'année en cours. - Les activités menées dans le cadre des AFP sont évaluées de manière continue et formative. Elles feront l'objet d'un transfert dans le cadre des stages.</li><li>- La présence aux AFP et aux stages est obligatoire (cf. disposition spécifique quant aux absences en AFP ou en stage)</li><li>- Le maître de stage est un partenaire privilégié pour les professeurs du département pédagogique et la qualité de l'évaluation formative qu'il fait du travail de l'étudiant est crucial dans la progression de celui-ci (cf. Circulaire Dupuis concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001)</li><li>- Pour la communication de l'évaluation de l'épreuve intégrée, se référer aux dispositions spécifiques du campus pédagogique.</li></ul>

Année académique : **2023 - 2024**

